



Refus déclaration morsure de chien par propriétaire

Par **jessjess93**, le **18/01/2010** à **23:39**

bonjour,

Je me suis faire mordre sur la voie public par un chien échappé d'un jardin, blessures à 2 endroits avec arrêt de travail non pris en charge de 3 jours, vêtements déchirés (autour de 400 euros de frais). Connaissant le propriétaire je me suis rendu chez lui, celui c-i à proposer de rembourser de la main à la main les vêtements déchirés. Après ma demande de déclaration à son assurance RC car blessure, celui-ci fait la sourde oreille malgré appel téléphonique et courrier. le jour des faits la police a pris une main courante mais refusé un dépôt de plainte et déclaration à mon assurance;Quels sont mes recours si rien ne se passe avec l'assurance.